

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 22 au 28 juillet 2024

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Mercredi 24 juillet, de 14h30 à 16h30 :

Monsieur Christian DUPATY, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr